Communauté de Communes Inter Caux Vexin

PLUi DU SECTEUR DU PLATEAU DE MARTAINVILLE

Règlement graphique - risques

Commune : BOIS-D ENNEBOURG

1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 12/04/2021 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du secteur du Plateau de Martainville.

Fait à Buchy
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 31/03/2021

ARRETE LE : 12/11/2019 puis le 10/03/2020
APPROUVE LE : 12/04/2021

auddicé urbanisme
auddice.com
Agence Hauts-de-France (siège social)
ZAC du Chevalement
Rue Delizy Irroy
59286 Roost-Warendin
03 27 97 36 30
Agence Val-de-Loire
Zone d'activités Ecopark
Rue Jean Perrin - CS 40
45482 Saurmur
02 45 51 58 39
Agence Seine-Normandie
Parc d'activités Le Long Buisson
Rue Jean Perrin - Bâtiment 1
27540 Le Haut-Evreux
02 32 52 53 28
Agence Grand-Est
Espace Sainte-Croix
Rue Sainte-Croix-en-Plaine
51000 Châlons-en-Champagne
03 26 64 05 01

Légende

Cavités souterraines :
- Périmètre de risque lié à un indice de cavité souterraine

Ruissellement :
- Zone d'expansion des ruissellements

Débordement des cours d'eau :
- Secteur soumis au risque de débordement de cours d'eau

Zones d'effets des ICPE :
- Zone des effets létaux significatifs (Zels)
- Zone des premiers effets létaux (Zpel)
- Zone des effets irréversibles (Zei)

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

Le Plan de Prévention des Risques Inondation des bassins versants du Cailly-Aubette-Robec est en cours d'élaboration.
Il couvre, en totalité ou partiellement, 9 des 13 communes du présent PLUi : Auzouville-sur-Ry, Bois-d'Ennebourg, Bois-l'Evêque, Fresne-le-Plan, La Vieux-Rue, Martainville-Epreville, Mesnil-Raoul, Préaux et Servaville-Salmonville.
Les cartes d'aléas disponibles figurent dans le rapport de présentation.
Il est fait application de l'article R.111-2 du Code de l'Urbanisme sur les demandes d'urbanisme pour prendre en compte les risques d'inondation par ruissellement, dans l'attente de l'approbation du PPRI.